

Ouagadougou, le 05 SEPT 2022

N° 22-00493 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Ingénieurs en Pédologie, session 2022.

Ce sont :

#### INGÉNIEURS EN PÉDOLOGIE

#### ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KIENTEGA NONGASSIDA	359290T	B5364170	19/04/93
2°	SANOU BAKARY	104773U	B10350778	21/05/78
3°	GUIGUEMDÉ CONSTANTIN BÉNÉWENDÉ	224151F	B13338937	21/05/82
3°	BOUGMA EDOUARD JEAMG BENEWENDE	333941K	B11593126	05/01/89
3°	ZONGO JEAN-MARIE BERNARD	278875L	B10539480	18/04/90
3°	TRAORE SEYDOU	224143X	B7556274	28/10/82
7°	AOUTA HAROUNA	224147R	B10916099	31/12/80
8°	PAKODTOGO MANDÉ	214355R	B10004457	07/02/79
8°	MALO MOUGO	331862G	B12075781	31/12/88
8°	DJIGUEMDE OUMAROU	207367T	B15878152	16/07/77

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques.

Pour le Ministre et par délégation  
le Secrétaire Général

  
**Hamidou SAWADOGO**

Chevalier de l'Ordre National

